

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMBATTRE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - (N° 4658)

AMENDEMENT

N° AC72

présenté par

Mme Limon, M. Cabaré, M. Zulesi, M. Barbier, Mme Mauborgne, Mme Piron, M. Baichère,
Mme Dubré-Chirat, M. Perrot, Mme Vidal, Mme Françoise Dumas, Mme Tiegna et Mme Peyron

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.